

FORMAT : 315/205

A La Ferté-Macé, le 6 juillet 1918.

MODÈLE GÉNÉRAL N° 8

4^e CORPS D'ARMÉE

GENDARMERIE NATIONALE

4^e LÉGION

COMPAGNIE

d e l' *arme*

ARRONDISSEMENT

d e *Bompo*

BRIGADE à pied

d e *la Ferté-Macé*

N° 252.

OBJET :

Manifestation

*Similaire rapport a été
adressé à l'arrondissement.*

RAPPORT du ⁽¹⁾ Chef de brigade de 3^e classe *Bernard*,

commandant ⁽²⁾ la brigade à pied de la Ferté-Macé,

Sur ⁽³⁾ une manifestation à la Ferté-Macé, provoquée

par le manque de pain.

Le 6 courant, vers 10 heures, 1500 ouvriers environ, des différentes usines de la Ferté-Macé, ont abandonné le travail et se sont massés devant la mairie pour avoir du pain. Cette manifestation, qui, tout d'abord, était inquiétante, a été provoquée par le manque total de cet aliment qui a commencé à faire défaut, jeudi dernier, 4 courant, vers 12 heures.

Monsieur Dugrais, 1^{er} adjoint, faisant fonctions de Maire, a essayé de calmer les manifestants en leur annonçant que la farine venait d'arriver, qu'ils allaient avoir du pain incessamment, mais ils n'ont pas voulu l'écouter. Ils se sont mis à réclamer avec insistance monsieur le Préfet, ajoutant qu'ils ne reprendraient le travail, que lorsqu'ils l'auraient vu.

A ce moment, un manifestant inconnu, a lancé une pierre contre la façade principale de la mairie et a filé un corbeau en verre. D'autres, ont jeté du croutin dans la voiture de monsieur Dugrais, restée auprès de la mairie, et ont fait quelques inscriptions à la croix, mais le cheval n'a pas été maltraité.

En attendant l'arrivée de monsieur le Préfet, fixé à 16^h 30', les manifestants se sont promenés en chantant dans les différentes rues de la ville, ils sont même allés chercher monsieur Dugrais, au hameau de la Pommerie, son domicile, à 2 kilomètres environ de la Ferté-Macé, l'ont ramené à la mairie en escortant sa voiture dans laquelle il était, mais ils n'ont exercé sur lui aucune violence.

Pendant toute la durée de la manifestation qui s'est terminée à 17 heures, aucune personne n'a été blessée et il n'y a eu comme dégâts que ceux indiqués ci-dessus.

Le Chef de brigade resté seul, par suite d'un transiement

(1) Indiquer le grade et le nom.

(2) Indiquer le commandement.

(3) Indiquer l'objet du rapport.

NOTA. — Pour faciliter la rédaction, les rapports peuvent être faits sous la forme personnelle ou impersonnelle.

Les avis des chefs hiérarchiques seront consignés, s'il y a lieu, à la suite du rapport. Les inscriptions : brigade, arrondissement, compagnie, sont faites suivant l'autorité qui établit le rapport. Ce rapport est fait sur feuille simple, à moins que la rédaction et les apostilles successives ne nécessitent l'emploi d'une feuille double.

La largeur uniforme de la marge est de 0,07 centimètres.

Le Fontmain (Ciboufenne), n'a pas eu à intervenir.

Il a été secondé dans son service d'ordre, par quatre gendarmes de Rouen, en transférant à la Ferté-Macé, par le Commissaire de police et le garde-champêtre.

Dès son arrivée à la Ferté-Macé, monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, remplaçant monsieur le Préfet, a reçu les délégations d'ouvriers auxquelles il a donné satisfaction. Après cette entrevue, tous les ouvriers sont rentrés chez eux et la ville a repris son calme - Tous les ouvriers ont repris le travail.

Quercy

N° 5072² Vu et transmis à M. le Préfet de
L. Orne.

ALENÇON, le 8 Juillet 1918

P. Le Chef d'Escadron RICHARD, Comm' la C^o promotion
Le Capitaine Portant C^o P. F. la C^o

Quercy